



---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Dans le cadre du prix COP21, FINERGREEN, SOLVÉO ENERGIE et VOL-V s'engagent à financer 11 microprojets d'énergie renouvelable dans les pays du Sud

Paris, le 25 novembre 2015

A l'occasion de la COP21, l'Agence des MicroProjets de l'ONG La Guilde a organisé une session de dotation spéciale, visant à récompenser les meilleurs projets humanitaires en énergies renouvelables. Le « Prix COP21 », d'un montant de **80 000 euros**, sera remis aux projets lauréats le 1<sup>er</sup> décembre prochain, au Bourget.

**FINERGREEN, SOLVÉO ENERGIE et VOL V**, les trois entreprises du secteur des énergies vertes mécènes de l'initiative, ont travaillé en partenariat avec l'Agence des Microprojets pour étudier les dossiers proposés et choisir les projets les plus pertinents.

Après un mois d'instruction des dossiers, le jury composé d'experts internes à l'AMP et d'experts externes a choisi, à l'unanimité, **onze projets proposant des solutions rapides et pérennes pour favoriser l'accès à l'électricité des populations vulnérables** et le développement des énergies renouvelables comme moyen de lutter contre le changement climatique.

Pose de panneaux photovoltaïques sur une école ou un dispensaire, formation et sensibilisation à la gestion des déchets et à l'utilisation du biogaz, utilisation de l'énergie solaire pour améliorer le rendement de moulins à mils ou de pompes à eau, ou encore développement d'un système d'aquaponie, etc. Les mécènes ont été séduits par **l'innovation que représentent les projets élus** et la possibilité qu'ils offrent aux populations concernées de **développer les énergies vertes en réponses à leurs besoins énergétiques**.

Soucieux de venir en aide aux populations démunies sans se cantonner à un continent particulier, le jury a retenu des projets dans **huit pays différents**, en Asie du Sud Est, Amérique Latine et Afrique.

Les dotations, allant de **4 000 à 10 000 euros**, seront remises aux associations lauréates par **Jean-Louis Bal**, président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER). Les inventeurs et pilotes du « Solar Impulse » **Bertrand Piccard** et **André Borschberg** nous feront également l'honneur de leur présence à cette remise de prix.

**Nous vous invitons donc à vous joindre à nous le 1<sup>er</sup> décembre à 16h, sur l'espace « COORDINATION-SUD » pour assister à la remise des Prix COP21**

**L'Agence des MicroProjets (AMP)**, fondée en 2000, est un programme de l'ONG La Guilde. Sa mission est d'aider au financement et à la mise en œuvre de petits projets de solidarité internationale. Depuis 2013, l'AMP bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer une centaine de projets par an, avec des dotations pouvant aller jusqu'à 15 000 € par projet. Avec 1300 projets soutenus à ce jour, l'AMP a développé une expertise dans le domaine irremplaçable des actions de proximité, menées en partenariat avec des associations locales et aptes à produire des résultats concrets. Cette expertise fait aujourd'hui de l'AMP un centre ressource national pour les petites et moyennes associations françaises de solidarité avec les pays du Sud.

<http://www.agencemicroprojets.org>

**FINERGREEN** est une société de conseil spécialisée dans l'ingénierie financière des projets d'énergies renouvelables. Depuis sa création en 2013, la société a permis le financement de plus de 100 M€ de centrales de production électrique d'origine renouvelable. Son siège est à Paris.

[www.finergreen.fr](http://www.finergreen.fr)

Le **groupe SOLVEO**, basé à Toulouse, se structure autour de deux sociétés : MATEOS ELECTRICITE, spécialisée dans les ouvrages électriques et SOLVEO ENERGIE, spécialisée dans les énergies renouvelables. Le groupe SOLVEO compte 130 salariés et génère un chiffre d'affaires d'environ 37 M€ (2012).

<http://www.solveo-energie.com>

**VOL-V**, acteur spécialisé dans les énergies renouvelables, conçoit, construit et exploite pour son propre compte des centrales d'énergie renouvelable autour de trois pôles : éolien, photovoltaïque et biométhane. Basée à Montpellier, la société compte 35 salariés et a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 17,2 M€ dont 15 M€ de vente d'énergie.

[www.vol-v.com](http://www.vol-v.com)

Contact presse:

Amélie Beaujard | Responsable communication

abe@finergreen.fr

01 49 54 55 83